

Informations clés pour l'investisseur

Ce document contient toutes les informations clés pour l'investisseur relatives à ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations y contenues sont fournies en vertu d'une obligation légale et ont pour objectif de vous aider à comprendre la nature de tout placement dans ce fonds et les risques y afférents. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Vital Flex Patrimoine

un compartiment de R-co Lux (le « Fonds »)
Ce fonds est géré par Rothschild & Co Investment Managers (la « Société de gestion »)
ISIN : LU1734560003 (classe d'actions C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement de Vital Flex Patrimoine (le « Compartiment ») est de surperformer l'indice de référence (50 % FTSE MTS Eurozone Govt Bond (J-1) + 30 % Capitalized EONIA + 15 % Stoxx 600 DR® [J-1, converti en euros avec dividendes réinvestis] + 5 % MSCI Daily TR Net World Ex Europe \$ converti en € [J-1, avec dividendes réinvestis]) sur l'horizon d'investissement de 3 ans recommandé, en investissant principalement dans des fonds sous-jacents, tout en gérant la volatilité moyenne annuelle de son portefeuille à 6 % ou moins dans des conditions de marché normales.

Le Compartiment est géré de manière dynamique, si bien que sa composition peut s'écarter considérablement des pondérations et des composantes de son indice de référence indicatif.

Pour remplir son objectif d'investissement, le Compartiment investira principalement dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, et il pourra notamment investir :

- entre 55 % et 100 % de son actif net total dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (dans la limite cumulée de 30 % détaillée ci-dessous), y compris des ETF domiciliés dans l'Union européenne dont le principal objectif d'investissement est d'investir dans :

des titres de créance (y compris des obligations convertibles) émis ou garantis par un État souverain et par des entreprises publiques ou privées, de toute qualité de crédit, et couvrant toutes les régions. Par le biais de ces investissements, le Compartiment est susceptible d'être exposé à des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations contingentes convertibles ou des titres considérés comme en difficulté ou en défaut ;

un portefeuille diversifié d'actions, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire, mais également de fonds à rendement absolu et/ou de certificats de dépôt, de papiers commerciaux et de bons du Trésor ;

- entre 0 % et 35 % de son actif net total dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (dans la limite cumulée de 30 % détaillée ci-dessous), y compris des ETF domiciliés dans

l'Union européenne dont le principal objectif d'investissement est d'investir dans des actions d'entreprises de toutes régions et de toutes tailles de capitalisation boursière ;

- sous réserve que la totalité des investissements dans des parts d'OPC autres que des OPCVM soit conforme aux critères d'admissibilité précisés dans la partie générale du Prospectus, au chapitre intitulé « Restrictions d'investissement », et ne saurait dépasser 30 % de l'actif net de chaque Compartiment.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs est réalisée à la discrétion du Gestionnaire de placements, qui gère la volatilité moyenne annuelle du portefeuille à 6 % ou moins dans des conditions de marché normales.

Par le biais de ces investissements, le Compartiment est susceptible d'être exposé dans une mesure limitée à des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations contingentes convertibles ou des titres considérés comme en difficulté ou en défaut.

Le Compartiment peut détenir des liquidités et équivalents de liquidités à titre accessoire.

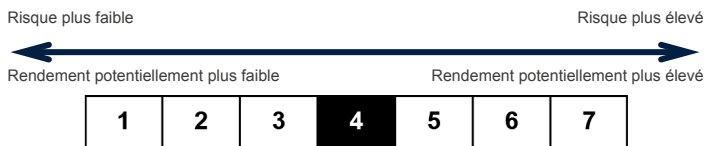
Le Compartiment peut, à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture, avoir recours à des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré dans les limites établies au chapitre « Utilisation de produits dérivés, d'investissements spéciaux et de techniques de couverture » du présent Prospectus et autorisées par toute disposition légale applicable.

La devise de référence du Compartiment est l'euro.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions n'importe quel jour ouvré de France ou du Luxembourg. Le rendement obtenu du Compartiment est réinvesti dans des actions de capitalisation.

Mise en garde : ce Compartiment peut ne pas répondre aux besoins des investisseurs qui envisagent de retirer leurs fonds dans moins de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le Compartiment se trouve au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui est fondé sur des données historiques. Compte tenu de son exposition aux marchés actions et obligataires, le Compartiment peut afficher une volatilité importante, comme le montre son niveau ci-dessus.

Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable du comportement futur. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. La valeur du Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

Considérations particulières concernant le risque

Risque de crédit : Les Fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entité publique, une entreprise, un établissement bancaire ou un organisme souverain sont exposés au risque de voir l'émetteur dans l'incapacité de rembourser ses créanciers obligataires (remboursement du principal et des intérêts). De plus, si, après l'acquisition, le risque de défaut perçu augmente, la valeur des titres concernés est susceptible de baisser.

Risque lié aux actions : Sur les marchés actions, le cours des actions peut fluctuer en fonction des attentes et des anticipations des investisseurs, d'où un risque de volatilité important. La volatilité sur les marchés actions est historiquement beaucoup plus élevée que sur les marchés obligataires.

Risques de change : Les Fonds peuvent investir dans des titres libellés dans plusieurs devises autres que leur devise de référence. Les fluctuations de taux de change auront une incidence sur la valeur de certains titres et concourront à augmenter la volatilité.

Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés et risque de contrepartie : Les Fonds peuvent conclure des contrats sur dérivés cotés ou non cotés pour gagner une exposition aux actifs sous-jacents ou pour protéger leurs participations directes. Ces instruments sont volatils et peuvent être exposés à plusieurs types de risques, y compris, mais sans s'y limiter, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, des risques juridiques et des risques opérationnels. Ces instruments dérivés peuvent amener les Fonds à afficher une exposition au marché supérieure à celle qu'ils auraient en temps normal,

ce qui peut parfois concourir à augmenter le montant des pertes. Les fonds peuvent utiliser des instruments financiers dérivés non cotés, sous réserve d'accord avec la contrepartie concernée. Si la contrepartie est mise en liquidation, fait défaut ou n'est pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement à échéance, les Fonds peuvent subir des pertes. Dans la mesure où ces dérivés ne sont pas cotés, il peut être difficile d'en déterminer la valeur.

Risques associés aux titres adossés à des actifs/à des créances hypothécaires : Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires. Ces titres offrent une exposition, de manière synthétique ou autre, à des actifs sous-jacents et le profil de risque/rendement est déterminé par les flux de trésorerie issus de ces actifs. Le prix de ces titres peut dépendre de l'évolution des éléments sous-jacents des titres, ou y être fortement sensible. Ces titres sont exposés à des risques élevés de crédit, de valorisation et de liquidité.

Risques associés aux obligations contingentes convertibles : Les obligations contingentes convertibles sont une forme de titres de créance hybrides émis par des banques pour satisfaire aux exigences réglementaires établies après la crise financière, notamment afin d'absorber les pertes en période de crise. Les obligations contingentes convertibles présentent la spécificité d'être convertibles en actions ou de voir leur nominal diminuer en cas de survenance d'un « élément déclencheur » par rapport à leurs seuils réglementaires de fonds propres ou lorsque les autorités réglementaires de l'établissement bancaire émetteur estiment que cela est nécessaire. La conversion s'effectuant après la survenance d'un événement spécifique, elle peut ainsi se produire lors que le prix de l'action sous-jacente est inférieur à celui du titre lorsqu'il a été émis ou acheté, ce qui implique un risque plus élevé de perte du capital par rapport aux titres convertibles traditionnels. Les investissements dans des obligations contingentes convertibles peuvent également présenter des risques spécifiques associés aux seuils de déclenchement (les seuils de déclenchement varient et déterminent l'exposition au risque de conversion en fonction de l'écart du ratio de fonds propres avec le seuil de déclenchement), à l'annulation de coupons (les paiements de coupons d'instruments AT1 restent à l'entière discrétion de l'émetteur, qui peut les annuler à tout moment, pour quelque raison et durée que ce soit), à l'inversion de la structure de capital (dans certains cas, les détenteurs d'obligations contingentes convertibles peuvent enregistrer des pertes de capital, contrairement aux détenteurs d'actions), à l'extension de la date de remboursement (certaines obligations contingentes convertibles sont émises comme des instruments perpétuels, remboursables à des niveaux prédéfinis seulement avec l'approbation de l'autorité compétente). En outre, les obligations contingentes convertibles ont une structure innovante, mais non prouvée, et leur performance reste incertaine.

Veuillez vous reporter au Prospectus complet pour en savoir plus sur les risques.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant(*)

Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,42 %
----------------	--------

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos le 31/12/2020. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0,24 %
---------------------------	--------

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter au chapitre « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible au siège de la Société de gestion et auprès de l'Agent administratif.

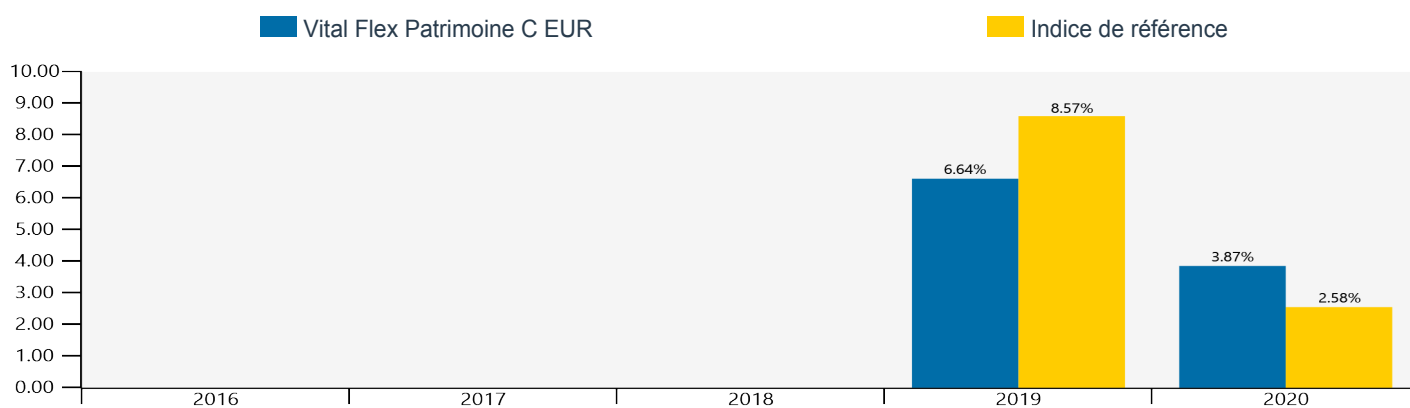
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Vous pouvez obtenir ces informations auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

(*) Lorsqu'un investisseur se livre à des opérations de trading ou de market timing excessives, une taxe susceptible d'atteindre 2 % peut être appliquée.

Les frais courants n'incluent pas : la taxe d'abonnement du Luxembourg, les frais de transaction de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif, ainsi que la commission de performance.

15 % de la surperformance du Compartiment par rapport à son indice de référence, sous réserve que le Compartiment affiche une performance positive supérieure à la Valeur liquidative atteinte par chaque Classe d'actions, qu'il s'agisse de (i) la Valeur liquidative à la création, ou de (ii) la Valeur liquidative au 31 décembre suivant la date à laquelle une Commission de performance a été acquise et versée.

Performances passées



La performance indiquée a été calculée dans la devise de cotation de cette Classe d'actions et prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne présagent pas des performances à venir.

La performance indiquée a été calculée dans la devise de cotation de cette Classe d'actions et prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Date de création du Compartiment : 28 février 2018.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer L- 2520 Luxembourg.

Gestionnaire financier : Rothschild & Co Asset Management Europe, 29 avenue de Messine, 75008 Paris, France

Fréquence d'évaluation : chaque Jour ouvrable de France ou du Luxembourg. Toute demande de souscription, de rachat ou de conversion d'Actions devra être reçue par le Compartiment au Luxembourg au plus tard à 11 h 00 (Heure d'Europe centrale) chaque Jour bancaire ouvré (J-1) précédant le Jour de valorisation de référence (J). Toute demande reçue après 11 h 00 (Heure d'Europe centrale) sera traitée le premier Jour de valorisation suivant (J+1). Le Paiement du prix de souscription devra intervenir dans un délai de deux (2) Jours bancaires ouvrés à compter du Jour de valorisation (J+2). Le paiement du Prix de rachat des Actions faisant l'objet de la demande de rachat devra intervenir dans un délai de deux (3) Jours bancaires ouvrés à compter du Jour de valorisation (J+3).

Le document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment d'une SICAV. Les actifs et passifs de chaque compartiment du Fonds sont détenus séparément au sens de la loi. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds dans son ensemble, qui est indiqué au début du document d'informations clés pour l'investisseur.

Les Actionnaires ont le droit d'échanger leur investissement dans des actions du Compartiment contre des actions d'un autre compartiment du Fonds.

Le Prix par Action du Compartiment peut être obtenu gratuitement sur le site Internet <https://rcim.am.eu.rothschildandco.com>, au siège social de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif.

Ce Fonds peut faire l'objet d'un traitement fiscal particulier au Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre

investissement. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

Des informations complémentaires sur le Fonds et le Compartiment (y compris les versions en anglais des prospectus, rapports et comptes complets pour l'intégralité du Fonds), la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à l'autre, peuvent être obtenues gratuitement au siège de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif.

Les informations relatives à la politique de rémunération mise à jour, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, et l'identité des personnes attribuant la rémunération et les avantages sont disponibles sur le site Internet <https://am.eu.rothschildandco.com/POP> et une version papier sera disponible gratuitement sur simple demande.

La responsabilité de Rothschild & Co Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment peut comporter d'autres types d'actions. Des informations complémentaires sur ces actions sont disponibles dans le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Rothschild & Co Investment Managers est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les Informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 10 mars 2021.